

Colloque *en visioconférence*

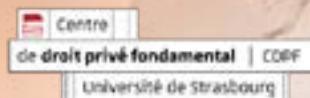
Direction scientifique :

Héloïse Cowderoy-Roos, Ye Hongtao, Nicolas Nord

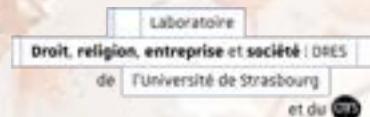
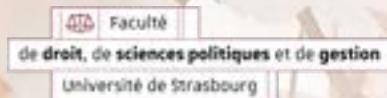
LE NOUVEAU CODE CIVIL CHINOIS

8 avril 2021 | 8h45-18h00

organisé par le



partenaires



8h45 Accueil et bienvenue

Jeanne-Marie Tufféry-Andrieu, doyen de la faculté de droit

Danièle Alexandre, professeur émérite de l'Université de Strasbourg

9h00 – 11h00 Le Code civil, la codification et le droit en Chine

Présidence : Nicolas Nord, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, secrétaire général de la Commission Internationale de l'Etat Civil, co-président de la section Chine de la Société de législation comparée

- *Aspects historiques : la codification pendant la période impériale et républicaine*

Zhu Mingzhe, professeur au CUPL

- *Aspects contemporains :*

La codification dans la Chine communiste : objectifs, nécessité et méthode

Shi Jiayou, professeur à l'Université Renmin

Le code civil chinois et la constitution de la République populaire de Chine

Wang Pengfei, doctorant à Sciences Po Paris

- *Aspects parallèles : le journalisme d'investigation et le développement du droit en Chine*

Alain Peter, enseignant-chercheur au CUEJ

Pause

11h15 – 12h30 Le contenu du Code civil, entre confirmation et innovation (1^{re} partie)

Présidence : Gustavo Cerqueira, professeur à l'Université de Nîmes

- *Les dispositions générales : importance juridique et sociologique*

Hung Chien Chih, doctorant à l'Université de Strasbourg, membre du CDPF

- *Le droit des biens et des sûretés*

Xi Zhiguo, professeur au CUPL

- *Le droit des successions*

Zhang Linlin, doctorante à l'Université de Strasbourg, membre du CDPF

Pause déjeuner

14h00 – 16h00 Le contenu du Code civil, entre confirmation et innovation (2^e partie)

Présidence : **Etienne Farnoux**, professeur à l'Université de Strasbourg, membre de DRES

- Le droit des obligations

Sylvie Pierre-Maurice, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, membre du CDPF

Gustavo Cerqueira, professeur à l'Université de Nîmes

- Le droit de la propriété intellectuelle

Linhua Lu, doctorante à l'Université de Strasbourg, membre du CEIPI

- La protection des données

Héloïse Cowderoy-Roos, doctorante à l'Université de Strasbourg, membre de DRES

Pause

16h15 – 17h30 Le Code civil et les praticiens

Présidence : **Sylvie Pierre-Maurice**, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, membre du CDPF

Ye Hongtao, doctorant à l'Université de Strasbourg, membre du CDPF

Hubert Bazin, avocat associé de LPA-CGR, bureau de Shanghai, co-président de la section Chine de la Société de législation comparée

Tu Mengqi, avocate au cabinet Guangdong Lvcan, Shenzhen

17h30 – 18h00 Synthèse : le code civil chinois, un progrès réel ?

Hinrich Julius, professeur à l'Université de Hambourg, Coordinateur de la China-EU School of Law.

Certains intervenants s'exprimeront en anglais

Contact :

fru6703-contact@unistra.fr

Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>